

telle conférence mais certaines délégations croient que cela ne constitue pas nécessairement un obstacle et que la planification d'une telle conférence devrait progresser malgré tout. Ma délégation comprend les tenants de cette position mais nous croyons qu'agir ainsi serait laisser le coeur prendre le pas sur la raison.

La dure réalité à laquelle nous faisons face, c'est que les propositions de désarmement pourraient bien être entérinées par une centaine de nations ou plus mais qu'elles seraient sans valeur à moins que les puissances nucléaires n'y souscrivent. En effet, de telles propositions pourraient être nuisibles si les conséquences rendaient plus difficile l'obtention de l'appui de toutes les puissances nucléaires. C'est pourquoi la délégation du Canada estime que, dans les circonstances actuelles, nous devrions réserver notre jugement quant à la date opportune d'une conférence mondiale du désarmement, ou toute mesure de rechange, jusqu'à ce que la perspective des progrès possibles se révèle plus encourageante qu'à l'heure actuelle. Dans l'intervalle, nous devrions continuer, chaque année, à tirer parti de l'Assemblée générale pour étudier la situation en ce qui concerne le contrôle des armements et le désarmement et pour nous exprimer avec vigueur sur les mesures souhaitables et sur les obstacles qui entravent le progrès. Même si nos délibérations annuelles à l'Assemblée générale peuvent parfois sembler fastidieuses et redondantes, même si l'organe de négociation des Nations Unies, la CCD, semble stagner, nous devons travailler sans relâche. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe de nous laisser envahir par l'ennui et le découragement et, ce faisant, négliger les questions capitales avec lesquelles nous sommes aux prises.

En guise de conclusion, j'aimerais reprendre la pensée que j'ai exprimée l'an dernier au cours du débat. La sécurité ne repose pas dans la possession d'arsenaux toujours plus considérables. Le véritable intérêt national de tout pays réside dans la poursuite d'un intérêt international plus vaste, c'est-à-dire en rendant plus efficaces les accords visant à limiter et à réduire les volumes d'armements et l'importance des forces dans le cadre d'autres mesures susceptibles de favoriser des relations constructives et stables entre États. Ainsi, la menace de la guerre ne constituera plus un moyen de pression entre les mains des gouvernements. Voilà l'objectif que nous devons tous chercher à réaliser.